



Sainte-Clotilde, le 29 Mai 2015

**REINSCRIPTIONS DES ELEVES
ANNEE SCOLAIRE 2015 / 2016**

Madame, Monsieur,

La réinscription est une démarche OBLIGATOIRE de la famille. Cette opération permet la nécessaire mise à jour des fichiers du Collège.

Il vous est donc demandé de remplir la fiche de renseignement de l'élève ci-jointe et de la signer..

Cette fiche devra être accompagnée des pièces suivantes :

- 2 photos d'identité (inscrire au dos nom et prénom de l'enfant)
- de la photocopie d'un justificatif d'adresse (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone)
- de tout document du tribunal justifiant d'une situation de divorce ou de séparation des parents
- de la fiche d'urgence de l'infirmerie
- de la notification du Conseil Général (GUT) pour les élèves placés en famille d'accueil.

Planning des réinscriptions :

Lundi 29 juin 2015	Elèves de 5 ^{ème} de 8h à 16h
Mercredi 1 ^{er} juillet 2015	Elèves de 4 ^{ème} de 8h à 16h
Jeudi 2 juillet 2015	Elèves de 3 ^{ème} de 8h à 16h
Vendredi 3 juillet 2015	Elèves retardataires de 8h à 12h

L'inscription à la demi-pension se fera le jour même **au service de Gestion (prévoir une avance de 30,00 euros, payable uniquement par chèque)**.

Les dossiers de bourse seront remis à la rentrée 2015/2016.

Tout élève non réinscrit ne sera pas accueilli à la rentrée 2015.

Le Principal,

Jean-Michel HOAREAU

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE COLLEGE**